



Conditions générales

Article 1 : Objet

Ces conditions générales s'appliquent à toute formation délivrée par G.D.S. Cantal - 23 Bd de Canteloube - BP 20629- 15006 Aurillac CEDEX.

Article 2 : Modalités de la formation

Les actions de formation entrent dans le champ de l'article L.6313-1 du Code du Travail.

Les participants seront intégrés dans une promotion ne dépassant pas 30 stagiaires.

Le lieu, la durée et le contenu sont définis dans le programme détaillé.

Sauf mention spéciale, les formations durent 7H.

Les formations ne nécessitent aucun pré-requis, sauf mention spéciale pour certains stages.

Les moyens pédagogiques et techniques sont définis pour chaque formation dans le programme.

Le responsable de stage évalue les connaissances majeures acquises par le groupe tout au long de la formation.

Les titres et diplômes des intervenants sont inscrits sur le programme.

Article 3 : Prix et modalité de paiement

Les formations sont gratuites sauf mention contraire sur la fiche d'inscription. Le déjeuner reste à la charge du stagiaire.

Article 4 : Abandon de la formation

A compter de la date d'acceptation des conditions générales, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat à tout moment.

Article 5 : Assiduité et validation

La participation à l'intégralité de la formation est obligatoire. Une attestation de stage vous sera envoyée à l'issue de la formation.

La formation est potentiellement finançable par Vivea.

Formation

LE SANITAIRE, JE LE GERE !



SECURISER MON ELEVAGE DÈS L'INSTALLATION

Avec le Dr PORET et Delphine GIRAUD

CONTACT :

GDS 15 - 04 71 63 33 00

Responsable de stage : Florence PORET

« LE SANITAIRE, JE LE GERE : Comment sécuriser mon élevage dès l'installation ? »

- Principales maladies d'élevage et plans de lutte ou de certification : BVD, IBR, paratuberculose, besnoitiose, boiteries, avortements, diarrhées

- Comprendre l'intérêt des analyses que je reçois et leurs résultats.

- Voisinage, achats, rassemblements d'animaux (concours, estives...) : gérer les risques de contamination pour mon cheptel

VENDREDI 20 OCTOBRE 2017

Au GDS à AURILLAC

Intervenants :

Dr Florence PORET, *Vétérinaire du GDS*

Delphine GIRAUD, *Technicienne IBR, et en charge du suivi des concours et des estives au GDS*

Le GDS du Cantal et le GTV 15 organisent une journée de formation GRATUITE pour tous les éleveurs bovins adhérents ou 3P. Elle sera animée par un vétérinaire et le GDS du Cantal.

Matinée : 9h - 12h30

INTERVENTION EN SALLE

- *Comment, pourquoi les maladies se transmettent-elles ? Notion de contamination directe, indirecte... Contamination entre troupeaux ou intra-troupeaux.*
- *De quelles maladies parle-t-on ?*
En élevage laitier ou allaitant : les maladies du jeune (diarrhées, nombrils) ou de l'adulte (paratuberculose, BVD, IBR, avortements, boiteries)...
- *Comment les gérer au mieux ?*
Intervenir précocement : détection des alertes (interprétation des analyses, conduites à risque...)
Prévenir les problèmes : Biosécurité (interne, externe) ; Logement, conduite d'élevage, alimentation.
Garanties en élevage et certifications
- *Avec quelles aides et quels organismes ?*

Amenez vos analyses pour qu'on les interprète ensemble ...

12h30 : repas à la charge des participants

Après-Midi : 13h30 - 17h

ETUDE DE CAS PRATIQUES

Mise en situation pour étudier divers cas pratiques (dont le lycée) et leur gestion sanitaire. Échanges et réflexion sur vos expériences : pour établir avec vous les mesures de prévention les plus adéquates aux risques de votre exploitation ou envisager les certifications possibles.

MODALITÉS

Si vous souhaitez participer à cette formation, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-contre (de préférence une semaine avant la date de la formation, soit avant le 13 octobre) :

- par courrier : GDS du Cantal - 23 Bd de Canteloube - BP 20629 - 15006 AURILLAC Cedex

- par fax : 04 71 63 33 30 ou par mail : contact@gds15.org

Pour plus d'informations, contacter le GDS au 04 71 63 33 00.

Florence PORET, vétérinaire conseil au GDS coordonnera cette formation.



N° de cheptel : Nom / Raison Sociale :

Nom du (des) participant (s) :

Adresse :

Tél (portable si possible) :

Mail :

Souhaite participer à la formation « LE SANITAIRE, JE LE GERE » à AURILLAC

Souhaite déjeuner avec le groupe (à ma charge)

Date :

Signature :